

Le Laboratoire de Biologie Médicale des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg (HUS) a comme principale mission la réalisation des examens de biologie médicale.

La politique qualité du Pôle de Biologie s'intègre dans la politique de qualité/sécurité des soins des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg (Politique qualité et gestion des risques : version 3 du 20/04/2017).

En application de cette politique institutionnelle, la politique qualité du Pôle de Biologie des HUS s'appuie sur les axes suivants :

Améliorer le service rendu aux patients et aux prescripteurs

- Améliorer la pertinence des prescriptions de biologie
- Répondre aux besoins des prescripteurs (délai, catalogue d'analyse, prestation de conseils ...)
- Améliorer la communication avec les prescripteurs
- Prendre les dispositions nécessaires pour assurer la qualité de l'accueil et de l'information du patient ainsi que de sa bientraitance

Améliorer et optimiser le fonctionnement du LBM au sein des HUS

- Améliorer et optimiser les prestations du laboratoire en respectant l'hygiène et la sécurité du personnel, ainsi que l'environnement
- Lutter contre les événements indésirables et dysfonctionnements à l'origine de réclamations
- Se conformer à la réglementation en accréditant*, selon la norme **NF EN ISO 15189 : 2022**, 100 % des examens représentatifs des lignes de portées réalisées.
- Surveiller le système de management de la qualité notamment à l'aide d'indicateur et grâce à la réalisation d'audits internes planifiés

Soutenir l'innovation au sein du LBM

- Améliorer le catalogue des analyses proposées par le LBM, en lien avec les besoins des clients
- Promouvoir et développer la compétence du personnel du LBM, notamment lors de la mise en place d'EBM innovants, dans le respect de la sécurité du personnel
- Accompagner le laboratoire dans ses grandes restructurations

La mise en œuvre de cette politique se décline par des actions définies dans la revue de direction.

Pour mettre en œuvre cette politique, le Pôle de Biologie s'engage à respecter les bonnes pratiques professionnelles dans le domaine de la biologie médicale et met en place un système de management de la qualité répondant aux exigences de la norme NF EN ISO 15189 - Laboratoires de biologie médicale/laboratoires médicaux - Exigences concernant la qualité et la compétence.

D'autre part, le laboratoire s'engage à ne participer à aucune activité qui réduirait la confiance en sa compétence, son impartialité et son jugement ou son intégrité opérationnelle.

* Accréditation COFRAC Examens médicaux N° 8-3524; Liste des sites et portées disponibles sur www.Cofrac.fr